L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 25 NOVEMBRE 1868. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS: MERCREDI MATIN, 25 NOVEMBRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE.

Par an $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.

Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE.

Paraissant le Mardi et le Samedi:

Par an, $8; Par semestre, $4.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu entre elles, mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Les avis, réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertion ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

TARIF D'ANNONCES.

	1 mois	2 mois	3 mois	6 mois	12 mois
	$12 net.	$22 net.	$30 net.	$50 net.	$75 net.
	22	38	50	90	125
	30	53	70	110	175
	38	67	90	140	225
	46	80	105	170	275
	54	93	120	200	325
	60	105	135	230	375
	65	115	150	260	420
	70	125	165	290	460
	75	135	180	320	500
	80	145	195	350	540
	85	155	210	380	580
	90	165	220	410	620
	95	175	230	430	660
	100	185	240	450	700
	175	330	450	750	1200

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shérif, à son entrepôt, rue St Anne, entre … et Bourbon—Un lot de meubles et d'effets.

Par Nelgan & Bassetti, à onze heures et demie du matin et sept heures et demie du soir, rue du Canal, No 21, entre Bourgogne et Remparts—Continuation de la vente de la collection d'objets choisis par le … Barbahera, consistant en tables en marbre, mosaïques, statuettes, grands vases splendidement …

Par Joseph Ho's, au magasin d'importation de Frederick Weber, No 22, rue de Chartres, à six heures du soir—Vente spéciale de magnifiques articles tels que vases … de Paros, statuettes, services à toilette et à …, vases en biscuits et en porcelaine, services à thé, … ornements en bronze, et nombre d'autres articles …

Par E. Girardey & Co., dans la maison en briques, à … étages, rue Carondelet, entre Julie et St Joseph—… de salon, de salle à manger, et chambre à coucher, …, et autres meubles, faïence, tapis et autres …

Par S. Guinault, à 11 heures, sur l'habitation de …-Canas rive droite du fleuve, à un mille du dé… du ferry—Une vacherie, des briques et chal… barreaux.

Par Louis Stern & Bros., à leur salle d'encan, No 33 rue des Magasins, et 36 rue Gravier, à 10 heures—600 caisses de bottes, souliers et brodequins, venant … par les derniers steamers, frais et de bonne qualité.

Par O. Lesumont, au No 60 de la rue de Chartres—… chapeaux, habillements d'hiver.

Par J. Dejan Jr., au No 183 de la rue Gravier, coin Carondelet—Meubles, tapis, pianos, etc.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de …—Marchandises sèches, lingerie et jouets.

Par G. E. Morphy, sur la Levée, au pied de la rue … Farine.

Par H. Stott, au No 46 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, habillements, lingerie, articles de …, chapeaux, etc.

Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ATTENTION !!

Le Shérif procèdera aujourd'hui, à 10 heures et … A. M., à son entrepôt, rue Ste-Anne, entre celles … et Bourbon, Deuxième District, à l'adjudication … de meubles et d'effets.

Meubles à l'encan — Nous appelons l'attention du public sur la vente de meubles que M. … Dejan, Jr, encanteur, doit faire aujourd'hui, à 11 heures du matin, dans sa nouvelle salle de la rue Gravier, No 183, au coin de la rue Carondelet.

Grande vente de Chaussures. — MM. Louis Stern & Bros vendront, mercredi 25 du courant, à 10 heures du matin, rue des Magasins, No 33, et rue Gravier, No 36, 600 caisses de bottes, souliers et brodequins, … des plus beaux assortiments de chaussures … venant d'être importées sur ce marché. On en … dans nos annonces, une liste descriptive, et … recommandons la lecture aux marchands de la ville et de la campagne. Ces chaussures sont de fabrication … et seront vendues en lots à la convenance des … acheteurs. On connaît les conditions au moment … vente.

Farine! Farine! — Les marchands de farine et les … feront bien d'assister à une grande vente de farines … aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, par M. G. E. Morphy, encanteur.

Vente de tables en marbre, mosaïques, statuettes, &c. — Aujourd'hui, mercredi, 25 novembre, à 11½ heures du matin, et à 7½ heures du soir, No 21 de la rue du Canal, entre les rues Bourgogne et Remparts, se continue, par le ministère de MM. Nelgan et Bassetti, la grande vente de statues et statuettes en marbre ou en albâtre, de Bartolini, de Canova et autres, représentant des sujets … antiques et … ainsi que de vases grecs, romains et égyptiens. Cette … fort belle, … fort rare, et les messieurs et les dames sont invités à aller l'examiner avant … Les personnes qui désirent de beaux articles … pour vestibules, grandes salles, salons et … devront profiter de l'occasion qui leur est offerte. Il est certain que de longtemps on ne verra à la Nlle-Orléans, une exposition aussi nombreuse … de produits de la statuaire, sculpture et … La vente, du reste, a lieu sans aucune limite … et tout ce qui sera offert devra être nécessairement … pour tout prix, n'importe lequel. Voyez l'annonce. (2)

Encore l'Ordonnance.

Nous demandons pardon à nos lecteurs de revenir encore une fois sur l'ordonnance municipale qui a pour objet de créer une taxe additionnelle, mais l'importance du sujet et les erreurs que nous trouvons répétées dans les colonnes de nos confrères nous font un devoir d'insister sur la nécessité du rejet de l'ordonnance par le peuple. Afin d'éviter toute équivoque sur les dispositions de l'ordonnance nous en publions le texte. Une communication insérée dans le *Bulletin* d'hier, parle encore d'une taxe de cinq pour cent sur les billets de ville qui ne seraient pas rentrés au trésor avant le 1er janvier 1869; or il n'est pas question d'une pareille taxe dans l'ordonnance parce que la portion du projet primitif qui établissait cette taxe a été amendée par l'un des Conseils et … que cet amendement a été adopté finalement.

Mais en prenant l'ordonnance telle qu'elle est, nous sommes d'avis qu'elle doit être rejetée, pour plusieurs motifs que nous rappelerons ici:

1o L'intérêt de 7-30 est trop élevé pour des obligations dont l'objet est de rembourser au pair un papier qui subit actuellement une dépréciation de 30 à 40 cents.

Le terme de 25 ans fixé pour le remboursement de l'emprunt est beaucoup trop éloigné et il pourrait être facilement réduit à 10 ans.

L'ordonnance dit bien que le montant de la taxe sera mis de côté pour faire face au paiement des intérêts et du principal de l'emprunt, mais elle n'indique nullement la manière d'opérer l'amortissement, de sorte que rien ne garantit qu'après avoir payé l'intérêt pendant 25 ans la ville ne se trouvera pas encore débitrice du principal, c'est-à-dire des trois millions représentant les billets de ville.

Enfin, et c'est notre principale objection contre la ratification de l'ordonnance par les contribuables, la section 3 établit pour le remboursement de la nouvelle dette consolidée une taxe additionnelle de un quart de un pour cent à ajouter à la taxe déjà énorme de un et demi pour cent que perçoit la ville sur la valeur des propriétés assessées. Nous ne voyons aucune nécessité d'établir cette taxe nouvelle, parce que, selon nous, on peut facilement prélever sur les revenus de la ville une somme suffisante pour payer les intérêts et amortir le principal des trois millions dont il s'agit. Tout le débat doit, il nous semble, rouler sur ce point. Est-il vrai, oui ou non, que la ville avec un revenu de près de cinq millions en greenbacks (… que les billets de ville seraient retirés de la circulation par l'émission des obligations) peut … ses dépenses à trois millions au minimum, sans nuire au service public, de façon à avoir chaque année un excédant de un million … à deux millions avec lequel elle pourrait éteindre en quelques années la dette créée par le rachat des billets de ville?

Le *Crescent*, qui s'est fait le champion de l'ordonnance, ne veut pas entrer dans l'examen du budget municipal, ni surtout discuter nos chiffres qui constituent des arguments irréfutables. Il croit avoir répondu à tout en nous disant qu'il existe une dette flottante de deux millions exigible sur demande, et qu'il va falloir la liquider … de quelque façon que ce soit. Si cela …, il faut en conclure que si le peuple est … malavisé pour ratifier l'ordonnance des trois millions, il lui faudra bientôt après en … une seconde de deux millions, ce qui …, avec l'emprunt provisoire de un million autorisé par la Législature, une bagatelle de six millions de dollars qui grèveront inutilement l'avenir. L'argument, loin d'être convaincant, se retourne, au contraire, contre la proposition.

Avant de voter, en effet, une nouvelle taxe additionnelle, ce qui créerait un précédent fâcheux, les contribuables ont le droit d'être éclairés sur la situation des finances municipales.

Notre confrère nous dit qu'il y a une dette flottante de deux millions de dollars indépendamment des trois millions de billets de ville mais d'après un exposé qui a paru dans ses colonnes il y a quelques jours, cette évaluation, est exagérée, car nous y voyons que la dette flottante totale est de $4,760,087 40 en y comprenant $3,042,340 50 de billets de ville, ce qui laisse seulement $1,723,736 90 pour les diverses autres dettes composées d'intérêts arriérés sur la dette consolidée, de mandats, de rôles et de jugements contre la ville non payés faute de fonds. Comment a-t-on pu créer une pareille dette, c'est assez difficile à comprendre.

Raisonnons un peu sur les chiffres que nous trouvons dans le rapport de M. J. O. Landry, contrôleur, rapport présenté le 29 juillet dernier.

Les recettes faites du 1er janvier au 30 juin 1868, déduction faite de $1,039,800 de billets de ville réémis, se sont élevées à....$3,420,765 00

Et les dépenses, déduction faite de $2,186,286 75 de billets de ville détruits à................ 2,478,491 00

Laissant un excédant au trésor de...................... $942,274 00

Depuis le 30 juin, la ville a dû continuer à faire des recettes, et nous ne croyons pas exagérer en évaluant à un million les sommes reçues de diverses sources. Cela fait donc un avoir de près de deux millions pour faire face aux dépenses des six derniers mois. Cet avoir était en billets de ville, il est vrai, mais nous savons qu'après avoir laissé accumuler les billets de ville dans le trésor pour obéir à une loi votée dans la dernière session, l'administration s'est décidée à payer de nouveau avec cette monnaie tous ceux qui ont voulu la recevoir. Nous savons de plus que la police métropolitaine ne reçoit rien de la ville.

Enfin nous voyons que la ville a déjà disposé d'une partie de l'emprunt d'un million puisque dans l'exposé publié par le *Crescent* figure une somme de $172,000, montant des obligations déjà émises. Comment donc avec toutes ces ressources est-on arrivé à créer une dette flottante de plus de dix-sept cent mille dollars, voilà ce qui ne peut s'expliquer que par une augmentation de dépenses que rien ne justifie.

La législature avait autorisé la ville à contracter un emprunt provisoire de un million, précisément pour faire face à la dette flottante, et nous avions cru que cette nouvelle ressource eût dû être plus que suffisante pour éteindre l'arriéré. Néanmoins, le surplus de l'emprunt d'un million non encore émis, et les taxes arriérées couvriront en partie cette dette flottante.

En supposant qu'on adopte un plan quelconque pour le rachat ou le retrait des billets de ville, il en résultera que le trésor municipal recevra dans le cours de 1869 une somme de quatre millions et demi à cinq millions en greenbacks, de telle sorte qu'en limitant les dépenses courantes de toute nature à trois millions, il restera un excédent disponible de un million et demi à deux millions pour éteindre l'arriéré de 1868, et pour faire face au paiement des intérêts et à l'amortissement graduel des obligations qui seraient émises pour le rachat des billets de ville. Il est donc clair qu'une nouvelle taxe n'est pas nécessaire, et qu'un plan entièrement différent de celui que propose l'ordonnance doit être adopté. C'est pourquoi nous persistons à demander le rejet de l'ordonnance par le peuple, dans l'élection qui doit avoir lieu le 5 décembre.

Théâtre de l'Opéra.

Bien que l'heure avancée à laquelle a fini hier la représentation de la *Juive* ne nous permette pas d'en donner un compte-rendu détaillé, nous tenons à constater le succès obtenu par madame Cambier pour ses débuts dans le rôle de Rachel. Avec la vaillance et l'énergie d'une véritable artiste, elle a surmonté l'émotion inévitable que cause une réapparition devant le public après quelques années passées loin de la scène, et elle a tenu dignement son rôle — l'un des plus élevés et des plus durs du répertoire — depuis le commencement jusqu'à la fin. Dès le premier acte elle avait, nous pouvons le dire, conquis le public, qui l'a rappelée par de chaleureux applaudissements, et son succès comme chanteuse et comme tragédienne a été en grandissant jusqu'à la scène finale qu'elle a rendue d'une façon saisissante. Le grand air du second acte "Il va venir" a été chanté par elle dans un style magistral, et le duo avec Léopold, ainsi que le duo du quatrième acte avec la princesse Eudoxie lui ont valu de nouveaux applaudissements. Nous reviendrons sur l'interprétation faite par madame Cambier du rôle de Rachel, elle a dès cette première soirée pleinement justifié les espérances de ceux qui connaissaient déjà son talent comme cantatrice, et une ou deux auditions nouvelles la placeront encore plus haut dans l'estime du public.

Nous devons nous contenter aussi d'adresser de courts mais sincères compliments à M. Picot qui a enlevé son public au quatrième acte, à M. Van Huffien qui s'est montré comme toujours artiste et chanteur accompli, à M. Engel pour le sentiment avec lequel il a chanté la cavatine du premier acte et à mademoiselle Hasselman qui chantait pour la première fois le rôle de la princesse et qui s'en est tirée à son honneur.

On nous annonce pour demain, jeudi, les débuts de mademoiselle Amélie Bourgeois dans la *Favorite*, ce qui nous donne l'espoir d'avoir à enregistrer un nouveau succès. MM. Picot, Perout, Van Huffien et mademoiselle Chauveau chanteront les autres rôles.

Vendredi, on donnera la seconde représentation de *Faust* pour remplacer la représentation qui devait avoir lieu lundi. Les billets délivrés lundi seront reçus au contrôle.

Retours d'Election.

Le *Republican* d'hier soir publie la liste des retours complets de l'élection en Louisiane, qui sont officiels, excepté pour la ville d'Alger et pour la paroisse Sabine. On trouvera cette liste dans notre partie anglaise.

Par un étrange procédé arithmétique le vote de la paroisse d'Orléans qui était de 24,688 pour Seymour est réduit à 20,199 et le total des votes de l'Etat pour Seymour, au lieu d'être au dessus de 80,000, est tombé à 74 672. Il y a là évidemment une vérification à faire. Quoi qu'il en soit, voici les chiffres du *Republican*:

Seymour et Blair.......... 74,672
Grant et Colfax........... 34,224
Majorité démocratique.... 40,448

1er District congressionnel: St Martin, 12,470, Sypher 3,078.

2ème District congressionnel: C. S. Hunt, 18,830 Sheldon, 8,717.

3ème District congressionnel: Bailey, 17,513; Darrall, 8,591.

4ème District congressionnel: Ryan, 13,312, Newsham, 7,256.

5ème District congressionnel: McCranie, dém., 13,716; Morey, rad., 3,423; Kennedy, ind., 3,080.

Chemin de fer de Jackson. — On verra par une annonce insérée plus loin, que le fret pour le chemin de fer de Jackson, est reçu tous les jours à la gare jusqu'à 5 heures du soir, et que tout fret reçu après 3 heures du soir ne sera expédié que le jour suivant.

Chemises, Gants, Parfumerie, &c. — Le nouveau magasin de MM. Lion & Pinsard, rue du Canal, No 153, est un véritable bazar du bon goût et du bon marché, où l'on trouve tout ce qui convient à la toilette masculine: des chemises parisiennes, des gants, des cravates, &c, à des prix abordables pour toutes les bourses, de la parfumerie française et tous ces articles de fantaisie, les uns utiles, les autres agréables, que l'art des fabricants parisiens a su varier à l'infini. Nous renvoyons le lecteur à l'annonce pour les détails. 2

$55.—Les meilleures machines à coudre du monde, pour familles, s'achètent au dépôt de la Cie. Grover & Baker, 182, Canal, moyennant le faible prix de *cinquante-cinq piastres*. Elles sont garanties pour 5 ans.

Un homme brulé. — Un affreux accident est arrivé samedi dernier sur l'habitation de Joseph Martinez dit *Pepe*, à plusieurs milles de Thibodeaux. La sucrerie de cette habitation est en pleine activité depuis plusieurs jours; au moment où l'accident dont nous parlons est arrivé on venait de retirer de la chaudière désignée sous le nom de *grande*, le vin de cannes qui avait subi sa première ébullition; il s'agissait de remplir de nouveau cette chaudière; le petit-fils du propriétaire de l'habitation, penché sur le rebord de ladite chaudière, venait de donner l'ordre d'ouvrir les dalles du vin de cannes froid, quand tout à coup perdant l'équilibre, il fut précipité au fond de ce réel piège, dont la chaleur était si intense que la mort de ce malheureux jeune homme a été presque instantanée. Le père et la mère de la victime étaient là, dans la sucrerie, au moment de ce fatal événement, et malgré les secours qui furent mis en œuvre, on ne put arracher qu'un cadavre horriblement défiguré de cette tombe où la fatalité venait de le précipiter.

Ce jeune homme, à peine âgé de vingt-deux ans, venait de se marier il y a quelques mois seulement; chacun s'accorde à louer ses qualités, et il laisse après lui des regrets véritablement sincères. —(*Sentinelle de Thibodeaux.*)

— Aussitôt après l'arrivée de la reine Isabelle à Paris, le prince des Asturies, dit le *Journal de Paris*, se fera inscrire au lycée Bonaparte, dont il suivra les cours.

$55.—Prix de New-York pour les machines à coudre de Grover & Baker, 1er prix, garanties pour 2 ans. Bureau, 182, Canal.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Un assassinat à Richmond.

Les conseillers probables de Grant.

La république gagne du terrain en Espagne.

Bruit de la mort de Mazzini en Suisse.

Nouvelles européennes.

Berlin, 24—Bismarck ne fait pas de secret de son affiliation avec le parti libéral.

Madrid, 24—Les avocats de la république semblent gagner du terrain en Espagne. Barcelonne favorise une république fédérale.

Naples, 24—L'éruption du Vésuve diminue. On ne craint plus rien pour les villages voisins.

Londres, 24—Gladstone dans un pamphlet intitulé "Un chapitre d'Autobiographie" définit et défend son changement d'opinion sur l'établissement de l'église. Le *Times* caractérise la publication de confession hasardeuse.

La majorité libérale est maintenant de 131.

Le bruit court que Joseph Mazzini est mort en Suisse aujourd'hui.

Nouvelles de Washington.

Washington, 24—La maladie de Butler est un canard.

L'arrivée hâtive ici de Morton et de Trumbull est regardée par les politiciens comme une indication du caractère des conseillers constitutionnels de Grant. Grant n'a pas écrit à Slocum.

C. E. Creecy, employé au département du Trésor depuis quelques années, a été nommé, aujourd'hui, inspecteur du Revenu pour la Louisiane et l'Arkansas. M. Creecy est né dans le Mississippi, et est regardé comme un excellent homme d'affaires.

Le nouveau traité postal avec la Grande-Bretagne a été signé aujourd'hui. L'Angleterre abandonne le double droit de poste. Autrement le nouveau traité diffère fort peu de l'ancien arrangement.

Washington, 24—Le génl. Howard a lancé des ordres pour la dissolution du Bureau des Affranchis le 1er janvier, excepté le département de l'éducation et la collection de l'argent dû aux soldats.

L'organisation suivante continuera dans chaque Etat:

Alabama, un assistant-commissaire et surintendant en chef des écoles, un officier payeur pour le département de l'éducation et le paiement des primes, deux assistants-surintendants d'école et deux clercs.

Louisian—Un assistant-commissaire et surintendant en chef des écoles, un officier payeur pour le département de l'éducation et le paiement des primes, deux assistants surintendants d'écoles et trois clercs.

Texas—Un assistant commissaire, un officier payeur, etc., trois surintendants d'écoles et deux clercs.

Le Président a reconnu des consuls pour Haïti à Boston et à New-York.

Washington, 24—L'amiral Farragut arrivera ce soir et sera l'hôte de Wells.

Nouvelles Diverses.

Richmond, 24—H. Rives Pollard, éditeur du *Southern Opinion*, a été tué ce matin, à 10 heures, d'un coup de feu tiré par James Grant, quand Pollard passait près de son bureau. La cause de cette attaque meurtrière est la publication dans l'*Opinion* d'un article peu favorable au caractère d'un membre de la famille de Grant.

Richmond, 24—Voici en détail la cause de la tragédie de ce matin. Samedi, un rapport relatif à l'enlèvement de la fille de Wm. H. Grant, riche marchand de tabac de cette ville, parut dans le *Southern Opinion*. Ce matin vers 10 heures, H. Rives Pollard, éditeur de ce journal, était près de la porte de son bureau, au coin des rues Maine et 14e, un coup de fusil fut tiré des fenêtres supérieures d'une bâtisse en face, et M. Pollard, tomba mort, percé de 11 chevrotines, dont une l'atteignit au cœur.

La police fit une perquisition dans la bâtisse et trouva dans une chambre James Grant, frère de la jeune dame en question. Il se rendit et fut emmené à la station de police. On trouva aussi dans la même chambre un fusil à deux coups dont un côté était déchargé. L'affaire a causé une grande excitation et un grand attroupement s'est formé dans le voisinage du bureau de l'*Opinion* depuis le meurtre.

New York, 24—Le Grand-jury a trouvé matière à poursuivre contre le juge Fullerton, Birdsall et autres, accusés de conspiration en connexion avec les fraudes sur le whiskey, et des mandats d'arrestation ont été lancés contre eux.

Halifax, 24—La pêche d'automne des maquereaux a presque entièrement échoué et l'on craint une grande détresse pour cet hiver.

Philadelphia, 24—Le jury du coroner dans l'affaire de Hill accuse la fille et le gendre d'avoir assassiné la dame. Tous deux ont été arrêtés pour être jugés.

San Francisco, 24—Le steamer China est arrivé de Hong Kong. Il apporte la nouvelle du naufrage du navire Rattler. Les canonnières chinoises ont fait feu sur un steamer européen qui n'avait pas montré son pavillon. Les rebelles chinois se sont dispersés. Yedo reste fermé, mais des négociations progressent d'une manière favorable. Le Mikado, ayant atteint sa majorité, a été couronné empereur du Japon et la régence a fini.

Richmond, 24—A la cour de circuit des E.-U., sous la présidence de Chase, dans l'affaire des administrateurs de Mme Keppel, de la Pennsylvanie, contre le chemin de fer de Petersbourg pour exiger de la compagnie des dividendes en argent des E.-U. sur 300 actions séquestrées par le gouvernement confédéré, le tribunal-juge affirme la décision de la cour inférieure pour la plaignante.

Columbia, 24—La Législature de la Caroline du Sud s'est assemblée aujourd'hui. La Chambre s'est organisée et a nommé un comité pour se rendre auprès du gouverneur et recevoir toutes les communications qu'il aurait à faire.

Le Sénat s'est rassemblé aussi, mais n'étant pas en nombre pour délibérer, il s'est ajourné.

Marchés européens.

Londres, 24, midi—Consolidés 94 3/8. Bons sans changement. Sucre plus ferme.

Liverpool, 24, midi—Coton tendant à la hausse. Vendu 12,000 balles.

Hâvre, 24—Coton bien tenu.

Liverpool, 24, après-midi—Coton plus ferme, mais non plus haut. Vendu 15,000 balles.

Londres, 24, au soir—Consolidés 94 3/8. Bons 74 7/8.

Frankfort, 24—Bons 79 7/8 à 79 3/5.

Paris, 24—Bourse inactive. Rentes 70, 65.

Liverpool, 24, au soir—Coton plus ferme à la clôture. Mid. 11 1/4. Mid. Orléans 11 1/2. Vendu 15,000 balles. Céréales sans changement.

Hâvre, 24, au soir—Coton, sur mer, à 121 1/2 Hausse.

Marchés américains.

New-York, 24, au soir—Coton plus ferme et plus actif. Vendu 5000 balles. Middling 25 à 25 1/4c. Farine en faveur des acheteurs. Provisions inactives. Sucre actif. Muscovado 17 1/2 à 17 3/4.

New-York, 24—Argent en légère demande de 4 à 6 pour cent. Escompte 7 à 9. Fonds publics animés sous de fortes demandes en Amérique et à l'étranger. Sterling ferme à 109 1/2. Or 134 1/2.

New-York, 24—Actions languissantes et non établies. 5-20, 113 1/2; 10-40, 106 5/8.

Cincinnati, 24—Farine de famille, $7 50. Avoine, sans variation. Coton, plus ferme. Middling, 23. Porc, 23. Graisse, inactive à 14.

St-Louis, 24—Tabac, ferme. Farine superfine. $4 50. Maïs, 83. Avoine, 57. Porc, $23. Bacon, 11 3/4. Côtés, 17. Graisse, 14.

Louisville, 24—Vendu, 35 boucauts de tabac à 5. Farine superfine, $5 à $6. Maïs, 50. Coton, 21 1/2. Porc, $23. Graisse, 15. Cochons, 7. Whiskey, 97.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 24—Descendant, l'Ida Reeves, Kate Kinney, Belle Lee et le Gov. Allen.

St-Louis, 24—Le fleuve baisse.

Louisville, 24—La rivière monte. Temps couvert et chaud.

Passe du Sud Ouest, 24, 6 P. M.—Pas d'arrivages.

(Dépêches d'hier soir.)

Liverpool, 23—Coton plus ferme, mais pas plus haut.

La Havane, 23—Les nouvelles du Mexique disent que la démission de Mejia, ministre de la guerre, est maintenant considérée comme certaine.

Le mouvement insurrectionnel qu'on disait avoir eu lieu dans la Sierra Puebla est démenti.

Le secrétaire du Trésor se plaint que les officiers de douane négligent ses instructions.

Albany, 24—La majorité officielle de Slocumb sur Roberts, qui est à la tête du ticket électoral, est juste de 10,000.

Le terme moyen de la majorité des électeurs de Seymour est de 9963.

Liverpool, 23 au soir—Coton actif. Middling 11 1/8. Middling Orléans 11 3/4.

Hâvre, 23—Coton actif sur terre et sur mer.

New York, 24—Le juge Sutherland a placé le chemin de fer de l'Erie dans les mains de l'exjuge Davis comme receveur.

New York, 24 midi—Or 134 3/4. Argent facile de 5 à 6. Farine inactive et en baisse. Coton très ferme. Middling 25.

ITALIE.—Une dépêche de Florence annonce, d'après l'*Opinione*, que le Parlement italien sera convoqué pour le 25 novembre.

La *Gazette piémontaise* croit que l'ouverture des Chambres sera ajournée au 7 décembre.

Quoi qu'il en soit, on parle déjà de trois interpellations qui seront adressées aux ministres dès le début de la session. La première, de M. Lanza, aura pour objet l'opération des tabacs; la seconde serait relative à l'arrestation arbitraire de quelques rédacteurs de journaux de Florence et de Turin; par la troisième, un certain nombre de députés demanderait au gouvernement de s'expliquer sur la question romaine et sur le caractère des engagements pris vis-à-vis la France.

Proclamation du Maire et Ordonnance municipale.

ELECTION DU 5 DECEMBRE.

Voici le texte de la proclamation du maire ordonnant une élection pour le 5 décembre et celui de l'ordonnance proposée à la ratification des électeurs:

Mairie de la Nouvelle-Orléans.
Hôtel de Ville, 21 novembre 1868.

Attendu que le Conseil de Ville de la Nouvelle-Orléans a, en conformité avec la loi, passé une ordonnance pour le rachat et l'absorption des différentes émissions des billets du Trésor de la ville et pour améliorer les finances de la ville, laquelle ordonnance doit être soumise à l'approbation ou au rejet des votants qualifiés de la dite ville dans une élection spéciale, conduite d'après les lois et ordonnances maintenant en vigueur; et

Attendu que la dite ordonnance a été approuvée par moi, et promulguée d'après les provisions de la charte de la ville;

En conséquence, moi, John R. Conway, maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu du pouvoir dont je suis revêtu et conformément aux provisions de la dite ordonnance dont une copie est ci-annexée, je lance ma Proclamation, soumettant la dite ordonnance aux votants qualifiés de la ville de la Nouvelle Orléans, afin qu'ils aient à l'approuver ou à la rejeter. A cet effet, les bureaux d'élection seront ouverts dans les différents Precincts des Wards établis pour les votants dans la dernière élection, la présente élection devant avoir lieu Samedi, le cinquième jour de décembre A. D. 1868, et les dits bureaux seront ouverts de sept heures du matin à six heures du soir du même jour et les retours devront être faits au maire en conformité avec la septième section de la dite ordonnance.

En témoignage de quoi j'ai signé la présente Proclamation, et j'y ai apposé le sceau de la ville de la Nouvelle Orléans, ce vingt-et-unième jour du mois de novembre A. D. 1868.

John R. Conway, Maire.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.
Hôtel de Ville, 19 novembre 1868.
(No 1,130—N. S.)

Ordonnance pourvoyant au rachat et à l'absorption des différentes émissions de billets du Trésor de la ville et au soulagement des finances de la ville de la Nouvelle Orléans, pour être soumise à l'approbation ou à la désapprobation des votants qualifiés de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Attendu que le Conseil municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans a épuisé tous les moyens qui étaient directement sous son contrôle pour soulager les finances de la ville; et

Attendu qu'il a demandé, sans succès, assistance à la Législature de l'Etat de la Louisiane, en conséquence,

Section 1—Il est ordonné par le Conseil communal de la ville de la Nouvelle Orléans: Que le maire, le contrôleur, le trésorier, et les présidents des comités de finances du Conseil communal sont autorisés à émettre des obligations de la ville de la Nouvelle-Orléans pour la somme de $3,000,000, datées du 1er décembre 1868, et payables 25 ans après leur date en monnaie légale des Etats-Unis, et portant intérêt au taux de 7-30 pour cent par an, en coupons semi-annuels.

Sec. 2—Il est de plus, etc.: Que ces obligations seront employées exclusivement dans le but d'absorber les différentes émissions de billets du trésor de la ville, et qu'elles seront mises en vente contre des billets de ville, et qu'en aucun cas elles ne seront vendues au-dessous du pair.

Sec. 3—Il est de plus, etc.: Qu'en addition à la présente taxe, une taxe de un quart de un pour cent sera levée annuellement sur la valeur assessée de toutes les propriétés réelles et personnelles et sur le montant de chaque licence payé au Trésor de la ville par les personnes exerçant la profession frappée de licence, dans les limites incorporées de la ville de la Nouvelle-Orléans (non exemptées de taxe par la loi) et que le produit de la dite taxe sera mis de côté et employé uniquement et exclusivement au paiement de l'intérêt et au rachat des obligations à émettre en vertu de cette ordonnance, et que cette taxe annuelle sera déposée chaque jour au fur et à mesure qu'elle sera perçue, dans telle banque de la Nouvelle Orléans que le Conseil communal désignera.

Sec. 4—Que les obligations à émettre en vertu de cette ordonnance seront exemptées de taxe par la ville.

Sec. 5—Que tous les billets de ville reçus en échange ou pour l'acquisition des obligations à émettre en vertu de cette ordonnance, seront annullés et effacés chaque jour à mesure qu'ils seront reçus au Trésor, et lorsqu'ils s'élèveront à la somme de cent mille dollars, seront publiquement détruits de la manière prescrite par les ordonnances existantes.

Sec. 6—Que toutes les ordonnances ou résolutions contraires à cette ordonnance … Cette ordonnance prendra effet du jour où elle sera approuvée par une majorité des votants qualifiés de la Nlle-Orléans votant à une élection spéciale qui sera tenue en vertu des dispositions de l'ordonnance.

Sec. 7—Qu'à l'expiration de dix jours suivant la proclamation du maire dans le journal officiel de la ville …, les votants qualifiés de cette ville seront appelés à approuver ou à désapprouver cette ordonnance. Ceux qui voteront pour l'affirmative auront imprimés ou écrits sur leurs bulletins "Pour issue of bonds", ceux qui voteront pour la négative "Against issue of bonds." Les bureaux seront ouverts et l'élection conduite conformément aux lois et ordonnances existantes, et les retours seront adressés au maire. Toutes les personnes enregistrées sous la dernière loi d'enregistrement de l'Etat seront considérées comme votants qualifiés.

Thomas Markey, Président du Conseil des Aldermen.
John Breen, Prés. pro tem. Ass.-Ald.
Approuvée le 19 novembre 1868.
John R. Conway, maire.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE.—24 novembre.

Thermomètre de C. Duhamel, opticien. 111, rue Canal, ci devant Bienville et Chartres.

6 heures A. M.	53	degrés.
12 " M.	60	"
3 " P. M.	62	"
6 " P. M.	64	"

La taxe additionnelle. — Cette malheureuse taxe qui fera certainement le désespoir du Conseil municipal et du maire, va se présenter devant les électeurs sans aucun soutien, car on nous permettra de ne compter ni le *Crescent* ni le *Times*, le *Crescent* parce qu'il est obligé officiellement de soutenir ceux qui le patronnent, et le *Times* parce qu'il aspire très probablement à recevoir des contributions dans les bonnes grâces du Conseil. Du reste, nous devons rendre cette justice au *Times* d'avouer qu'il s'abstient plutôt d'attaquer la taxe qu'il ne la défend. Il a l'air de dire: Nous sommes bien pour cette combinaison, car les billets de ville doivent disparaître, dans l'intérêt de notre crédit municipal; mais, comme nos lecteurs le savent, nous ne professons pas un grand amour pour les spéculateurs, les accapareurs et les courtiers, et si la taxe est rejetée, nous ne nous en plaindrons guères. Ainsi que les électeurs votent comme ils voudront.

D'autre part, il nous revient que plusieurs membres des Conseils, qui ont adopté la taxe comme moyen d'en finir d'une manière ou de l'autre, désirent secrètement que ce moyen soit désapprouvé par le peuple. Et c'est pour le discréditer d'avance qu'ils ont coopéré à la création de deux places d'intendants-commissaires, juste au moment où il faudrait dédoubler tous les offices municipaux par besoin d'économie au lieu de les multiplier sans la moindre nécessité. On voit d'après cela que la taxe ne sera appuyée que par les employés de la municipalité. Triste affaire.

Affaire du "Quo Warranto." — L'affaire de Diamond contre Cain a été plaidée hier devant la Sixième Cour de District. M. R. H. Ogden, avocat du plaignant, a soutenu que, par les termes de l'acte, il était à l'option de la ville d'employer la police métropolitaine, que le paiement de la police dépendait d'elle, et que, comme les villes de la Nouvelle-Orléans et de Jefferson n'avaient jamais consenti à un pareil emploi, les pouvoirs du maire restaient intacts, et qu'il était en droit de nommer la police et son chef. L'art No 1, relatif à la police métropolitaine, est clairement opposé aux dispositions de l'art 159 de la constitution de 1868.

M. Filleul, avocat du défendeur, a soutenu la légalité de l'acte qui institue la police métropolitaine. La décision sera probablement rendue samedi prochain.

Enquête sur la mort de Gleason. — Hier matin le coroner a entendu plusieurs témoins au sujet de cette affaire. Une dame a dit qu'elle a vu le sergent Whittier tirer sur deux personnes qui couraient devant lui et qui ne voulaient pas s'arrêter. Elle a entendu Whittier avouer qu'il avait tiré en l'air pour les effrayer et les forcer à s'arrêter.

Un autre témoin, qui est aussi une femme, déclare avoir entendu les cris de: arrêtez-vous! arrêtez vous! mais elle ne reconnaît aucune des parties.

Plusieurs autres témoins sont entendus, mais ils n'apprennent rien de plus, et le juri rend un verdict conforme aux faits.

Brigandage en plein jour. — On a annoncé l'arrivée d'une bande de voleurs de New-York, cela doit être vrai, car nos voleurs ordinaires ne seraient point assez hardis pour dévaliser les gens en plein jour et en pleine rue. Hier matin, vers 9 heures, le député-marshal des Etats-Unis, M. Gus. Hollander, descendait la rue des Magasins, quelque part entre les rues Ste-Marie et Julie, lorsque deux hommes lui tombant dessus à l'improviste et le bousculant de main de maître, lui ont enlevé une magnifique montre d'or et une brillante chaîne de même métal qui faisait la gloire de son gilet. Il va sans dire que personne n'a été arrêté et que le député-marshal ne pourrait pas même reconnaître ces habiles industriels si par hasard il les revoyait.

Troubles dans la rue Perdido. — Un officier de police, qui paraît vouloir exécuter à la lettre les ordonnances de police, arrête dans cette célèbre rue toutes les dryades qui font entrevoir leur nez à leurs portes ou à leurs fenêtres. Mais aussi, il a soulevé nombre de haines féminines, et quand il passe chacune de ces dames a envie de lui jeter un lasso pour l'étrangler. Dimanche soir, il avait fait une vingtaine d'arrestations et aurait pu en faire d'avantage, mais il a été tout à coup cerné, battu et si cruellement traité qu'il a été obligé de demander grâce. Sur quoi, il lui a été permis de s'en retourner, malade, chez lui.

Brigandage et vol. — Un nommé W. S. Mitchell, en s'en retournant lundi soir chez lui, a été assailli au coin des rues Joséphine et Dryades, par deux hommes inconnus qui lui ont pris un portefeuille contenant $87 en billets. Mitchell avait été étourdi par un coup de slung shot.

Vol et destruction. — Lundi soir vers 9 heures, la grocerie de MM. Clark et Mader, au coin des rues Commune et Carondelet, a été visitée par des voleurs qui ont détruit quantité de groceries, mais qui n'ont emporté que très peu d'argent, n'ayant pas su ouvrir le coffre-fort. En conséquence, ils sont repartis, pour ainsi dire, les mains vides.

Querelle sanglante. — Dans une querelle survenue, hier matin, au coin des rues Howard et Poydras, entre Charles Moryan et Henry Bright, ce dernier a reçu un coup de couteau dans le ventre. Le blessé a été transporté chez lui; quant à son assaillant, il n'a pas encore été arrêté.

Accusé d'incendie. — John Thomas, qui avait échappé, il y a quelques jours, à l'accusation d'avoir mis le feu chez lui, a été arrêté de nouveau sur la déclaration de quelques autres témoins.

Vol. — Mme Schneider, demeurant rue Soraparu, No 13, vient de payer, par la perte de vêtements et de linge, l'imprudence de laisser ouverte sa porte de façade, car c'est par là qu'on est entré chez elle et aussi qu'on en est sorti avec une certaine quantité de butin.

Vol à bord du "Polar Star." — Des voleurs se sont introduits, hier soir, à bord du Polar Star, mouillé devant le poteau 36, et ont pris quantité d'objets de valeur et de hardes.

Destruction dans un café. — M. James McCronan rapporte que son café et sa résidence au coin des rues Girod et Front Levée, ont été saccagés hier soir par une bande de coquins qui ont brisé les installations et les meubles et se sont gorgés de liqueurs. Police absente.

Montre retrouvée. — La montre du député-marshal des Etats-Unis, Gus. Hollander, a été retrouvée par l'officier Cunningham en la possession d'un nommé John Buford qu'il a arrêté.

Renvoyé. — Le sergent Hester qui avait été arrêté pour avoir tiré sur l'officier Bradley, a été renvoyé de la Police.

Allant au Texas. — Le génl. Canby est ici, en route pour le Texas, où il va détrôner le génl. Reynolds, radical de la force la plus excentrique qui ait jamais éprouvé le monde.

Feu. — Le feu a pris hier soir vers 5 heures dans une malheureuse piquerie du Troisième District, au coin des rues Bienvenu et St-Aimand. Dommage, $1,000.

Autre feu. — La grocerie de M. Mannin, au coin des rues Derbigny et St-Louis, et une maison de bois attenante, ont été détruites hier par un incendie provenant de l'explosion d'une lampe à huile de charbon. La propriété appartenait à M. Pierre Bolon et n'était pas assurée.

Manquant. — M. George McKnight, très connu sous le nom de plume Asa Hartz, un de nos plus anciens rapporteurs, manque depuis lundi matin. L'avis en a été donné à toutes les stations télégraphiques par le surintendant de police Cain qui s'est empressé de demander des informations.

Bataille aldermanique. — Hier soir, une difficulté très vive s'est élevée entre un alderman et un assistant-alderman, à l'Hôtel-de-ville, mais le sang n'ayant pas coulé, nous n'en dirons pas davantage.

Première Cour de District. — Le juri, dans l'affaire de Cassar, le marchand de fruits, accusé de s'être approprié 1250 pièces de 20 francs en or appartenant à Giuseppe Spitteri, a rendu un verdict d'acquittement après avoir passé sous clé toute une nuit.

CONSEIL MUNICIPAL.

Aldermen—Présidence de M. Markey.

M. Shields a demandé la reconsidération de l'ordonnance sur les marchés, désirant l'abolition de la place des surintendants. Le président décide que la motion est contre l'ordre.

La résolution pour établir un bureau de desséchement a été adoptée avec l'amendement de l'autre conseil.

Est adoptée une résolution pour la publication, dans le *Crescent*, comme journal officiel, de la liste des contribuables délinquants, pour l'année 1867, une telle publication ayant, par un acte de la *Législature*, l'effet de la loi.

Est adoptée une résolution de l'autre Conseil pour se réunir mardi, afin d'élire divers officiers de ville, aussi la résolution allouant au Bureau des écoles $2,000 pour loyer.

Adoptée la résolution relative à la réparation des levées dans le Troisième District.

Une communication de l'Association des propriétaires, protestant contre toute augmentation de la dette de ville, est référée au comité de finance.

Une résolution autorisant un échange de lots pour le bénéfice des fonds d'école, est adoptée.

Le Conseil s'ajourne.

Assistants-Aldermen.—Présidence de M. Kearney.

Rapport du Trésorier: Reçu $517,027. Dépensé $29,956. Balance en main $181,071.

Est lue une résolution autorisant le maire à nommer, avec l'approbation du Conseil, un bureau de … ingénieurs dont le voyer fera partie, qui sera chargé de rapporter un plan praticable pour le desséchement de la ville, le dit Bureau ne recevant pas de salaire.

M. Fisher amende la résolution en substituant les conseils au maire pour la nomination du bureau. Adopté.

Le comité de finance rapporte une décision de l'avocat de ville défavorable aux réclamations de la ville sur jugements contre les contribuables délinquants avant 1868 en conséquence des changements dans le judiciaire.

Une résolution chargeant l'avocat de ville de collecter telles réclamations validées par jugement est adoptée.

Une résolution allouant à Mme Lucius H. Lamb $377, somme due à son mari, est référée.

Des résolutions présentées par M. Kearney pour la vente des billets de ville, par l'entremise du contrôleur, des étaux de marché et des quais … aussitôt que les adjudications … sont référées.

MM. Farrell, Hore et Montgomery sont nommés comité par le bureau pour conférer avec les autorités de Jefferson, relativement à la fixation des limites entre cette paroisse et Jefferson.

Une résolution concernant les licences des personnes vendant des marchandises par échantillons sans avoir de place régulière d'affaires est référée.

Une résolution portant qu'après le 1er janvier 1869 il sera requis des personnes vendant de la viande en dehors des marchés, qu'elles payent les mêmes droits que celles qui vendent aux marchés mêmes, est référée.

Une ordonnance pour la vente d'un droit de passage pour un chemin de fer dans les rues Canal, Bassin, Commune et l'Avenue de Carrollton est mise en discussion.

Après quelques débats, l'affaire est remise à la prochaine séance.

Est adoptée une résolution invitant l'avocat de ville à rapporter à la prochaine séance sur le progrès des procédures pour l'ouverture des rues Chartres et Royale, dans le 3eme District.

M. Walker demande la reconsidération du vote soutenant le veto du maire sur la résolution de faire paver Nicholson, rue de la Course. M. Breen demande que la motion soit déposée sur la table.

Le Conseil pense autrement, et la motion de M. Walker prévaut, ce qui soumet de nouveau la mesure à la discussion. La question est référée en définitive au comité des Rues et à l'avocat de la ville conjointement.

Le Conseil s'ajourne.

FRANCE.

Paris, 31 octobre 1868.

Les anciens ministres d'Isabelle ont tenu, ces jours derniers, une conférence à Biarritz. Gonzales Bravo les présidait. Dans cette même réunion figuraient les chefs du parti bourbonien. La conférence de Biarritz a pour but d'opérer une sorte de fusion entre les isabellistes et les bourbonistes. Isabelle, consultée à Pau, ne s'y oppose point; elle voudrait seulement que des droits éventuels au trône fussent laissés au prince des Asturies; les familles donc paraissent s'entendre. L'accord n'est pas tout aussi facile à établir entre les partisans, dont le programme politique diffère un peu. Vous avez lu la lettre de don Carlos aux souverains de l'Europe; le prince semble compter beaucoup sur Dieu pour reprendre le sceptre de Ferdinand VII; il parle de concilier les intérêts du prêtre avec ce qu'il faut conserver du passé. Sa lettre a l'allure d'un prétendant qui n'a pas tout à fait rompu avec le droit divin. Il est vrai qu'Isabelle était un peu, elle aussi, dans ces idées. Quoiqu'il en soit, le vent tourne vers don Carlos. La presse française semble ne pas vouloir prendre cette candidature au sérieux. Il est vrai qu'elle n'est pas la seule sérieuse.

Le comte de Chambord est en relations avec don Carlos; les deux princes se sont vus et ont éprouvé l'un pour l'autre beaucoup de sympathie. Le comte de Chambord encourage les prétentions de son cousin; il vient de lui envoyer M. Carrière, son médecin et son ami depuis quinze ans. Je ne connais pas exactement la mission de M. Carrière, mais il apporte certainement au petit-fils de don Carlos des encouragements, voire même des conseils. Tout le monde légitimiste est en rumeur; cette restauration lui sourit et lui fait illusion. Le gouvernement impérial n'est point hostile à tout cela; il serait même heureux de voir les chances de don Carlos contrebalancer celles du duc de Montpensier. Le duc de Montpensier, lui, est le candidat préféré des journaux français, qui ne tiennent pas le moins du monde à être agréable à l'Empire, et surtout au peuple espagnol.

Les changements de ministère en France sont renvoyés aux calendes. On ne parle plus autant de placer M. Rouher à l'intérieur, M. Pinard à la justice et M. Baroche.... je ne sais où. Mais M. Drouyn de Lhuys reparait de temps en temps sur l'eau, on remarque ses allées et venues, on sait quand il arrive de Suisse, quand il part pour ses terres, quand il revient dans son hôtel de la rue François Ier, quand il préside une assemblée d'agriculteurs et ce qu'il y dit. On raconte que M. Drouyn de Lhuys a eu une entrevue avec l'Empereur et qu'il a été question de ministère. Voici la belle réponse attribuée à M. Drouyn de Lhuys: "Il ne faut point parler de ministère, Sire, à un homme indépendant, qui a sa politique à faire. Le sentiment de sa dignité, tant que M. Rouher restera ministre d'Etat."

On dit que des réponses analogues ont été faites à l'Empereur par d'autres personnages, et que les ministres actuels se plaignent aussi … leur donnent beaucoup à réfléchir. Plus l'Empereur réfléchira, plus il verra que ce n'est pas M. Rouher qu'il faut changer, mais le régime qui peut donner tant d'autorité à un seul homme.

Ce qui paraît assez probable et assez prochain, c'est la nomination de M. de Parieu à la présidence du Conseil d'Etat, à la place de M. Vuitry; M. Vuitry est accablé par la mort de sa fille, et il veut donner sa démission. Si cette résolution est inébranlable, M. de Parieu, qui, du reste, est le plus ancien vice président du conseil d'Etat, et qui a d'autres titres à la confiance de l'Empereur, remplacera M. Vuitry. Il a été appelé, avant-hier, à Cerny, chez M. Rouher, dont il est le compatriote et l'ami. M. Vuitry serait fait sénateur et aboutirait dans cette position que sa douleur fût un peu calmée. Il est trop jeune encore pour s'éloigner de tout service actif.

Paris, 1er novembre.

Un entretien que l'Empereur aurait eu avec le marquis de Miraflorès, ancien ministre, ancien président du Sénat en Espagne; une communication verbale du prince de Metternich à M. de Moustier, et enfin deux visites de M. Haussmann à Saint-Cloud et au ministère des finances, tels sont les incidents qui préoccupent aujourd'hui notre monde politique.

Parmi les versions qui circulent à ce sujet, je choisis celles qui sont les plus accréditées, parce qu'elles peuvent paraître en quelque sorte vraisemblables; les voici:

"Tout tourne chez vous au Montpensier, aurait dit l'Empereur en s'adressant à M. de Miraflorès; mais cela m'est indifférent, et je n'ai pas d'objection à faire; je préfère la monarchie, même avec un d'Orléans pour chef, à l'établissement de la république à Madrid."

Il est probable que la pensée du souverain des Français n'est pas allée au-delà des paroles qu'on lui prête. Mais comme chez nous on a, et de parti pris, un fort méchant esprit, voilà qu'on se garde bien de croire purement et simplement! On cherche la pensée qui se cacherait, et on croit la découvrir en prenant exactement le contre-sens de la phrase mise dans la bouche de Napoléon.

"L'Empereur, dit-on, a l'air de préférer à la république la royauté du prince de Montpensier, c'est qu'il pense qu'avant six mois le nouveau roi, soit par ses fautes, soit par suite des difficultés énormes qu'il aura à surmonter dans un pays désorganisé, au milieu d'une société indisciplinable, sera obligé d'abandonner la partie.

De là, une déconsidération qui envelopperait toute la branche des d'Orléans et qui la rendrait désormais impossible en Europe, comme l'est devenue la branche des Bourbons.

Or, il est évident que, dans le cercle de l'intimité aux Tuileries, ce sont les d'Orléans que l'on considère comme les ennemis les plus dangereux et les plus influents, parce qu'ils ont conservé une certaine action dans les régions des affaires, parce qu'on suppose, à tort ou à raison, que le régime dont ils semblent être la personnification correspond assez exactement aux aspirations de notre monde financier et de notre bourgeoisie.

Vous avez, comme tous les autres journaux, reproduit la dépêche qui, avec réserve cependant, prétend révéler l'essence du discours que le premier ministre d'Autriche aurait prononcé dans le sein de la commission qui avait à discuter le projet de loi sur l'armée.

Sans vouloir affirmer que la dépêche en question soit exacte de tous points, cependant je crois pouvoir vous dire que, dans notre monde gouvernemental, on la considère comme suffisamment vraie.

Les renseignements que M. de Metternich, bien que ce dernier n'ait pas encore repris ses fonctions officielles d'ambassadeur, aurait donnés mercredi dans la journée à M. de Moustier, et le soir du même jour à l'Empereur lui-même, confirmeraient ce que je dis plus haut.

Au reste, toutes les informations particulières venues ce matin à Paris, abondent dans le même sens.

Le monde de la spéculation s'en est pénétré à ce point de vue, et l'effet produit est nettement celui-ci: on croit encore un peu moins, si c'est possible, à la durée de la paix, qu'on n'y croyait depuis Sadowa.

Il est bien encore quelques personnes qui, par optimisme ou par des considérations politiques qui imposent silence à leur conviction, affectent de dire qu'il en est en Autriche comme en France; que, quand un ministre a beaucoup à obtenir du Parlement, il doit fortement agir sur les esprits; que, par exemple, M. de Beust n'a présenté l'avenir sous des couleurs sombres, que parce qu'il fallait avant tout obtenir 800 mille hommes demandés. On répond aux gens qui vous tiennent un pareil langage: Le fait est là, brutal et concluant; le gouvernement autrichien a besoin d'une armée nombreuse. Il ne fait, nous le voulons bien, que se conformer à ce qui s'est pratiqué en Prusse et en France. mais encore une fois, si toutes les puissances continuent à s'armer, c'est qu'elles se défient les unes des autres, c'est qu'elles prévoient la possibilité, la probabilité de la guerre.

M. Haussmann n'est pas sur un lit de roses. Il faut, le gouvernement le veut, trouver de l'occupation à nos ouvriers pendant l'hiver. Mais le moyen, quand les travaux ont été suspendus et ne peuvent être repris faute d'argent, les ressources du budget de la ville étant épuisées?

N'importe, il faut à tout prix pourvoir aux besoins de la raison rigoureuse, et on y arrivera coûte que coûte.

Le Préfet de la Seine a été mandé à Saint Cloud. Il y a eu cette semaine des conférences avec le ministre des finances et avec celui de l'intérieur.

Qu'en est-il sorti? Une seule résolution me paraît avoir été prise, celle de présenter à l'ouverture même de la session, à la discussion du Corps législatif, le traité de la ville avec le Crédit foncier.

Paris, 2 novembre 1868.

Aucun fait de quelque importance n'est venu, depuis ces jours derniers, éclairer la situation politique soit à l'extérieur, soit à l'intérieur. On en est donc réduit à bâtir des hypothèses, et sur le but du voyage du prince Napoléon, et sur la retraite regardée toujours comme certaine de M. Vuitry, ministre présidant le conseil d'Etat.

L'excursion du cousin de l'Empereur en Angleterre, succédant à la visite qu'il a faite dernièrement à son beau-père le roi Victor-Emmanuel, est considérée par tout le monde à peu près comme se rattachant aux affaires d'Espagne. Et, des versions qui circulent à ce sujet, voici la plus accréditée, parce qu'elle provient de personnes qui sont en situation de savoir ce qui se passe dans la région intime du château:

Autant de temps qu'on a pu penser ici que l'élection du duc de Montpensier au trône d'Espagne était douteuse, on ne s'en est pas préoccupé outre mesure, on a même affecté de se montrer indifférent.

Mais on est bien forcé de reconnaître aujourd'hui que le prince de la famille d'Orléans est devenu le seul dont la candidature ait des chances réelles.

Or, quelles que soient les difficultés qu'un calcul de certains personnages, peuvent et doivent rendre très courte l'existence de la future royauté, on ne peut tellement disposer de l'avenir, qu'on ne songe sérieusement à prendre ses mesures contre l'éventualité de voir prendre de fortes racines à la monarchie qui probablement s'établira à Madrid.

On voudrait … sur l'adhésion du gouvernement …, pour agir diplomatiquement contre la candidature du duc de Montpensier. Et on a cru trouver le joint qui pourrait nous rattacher le concours des hommes d'Etat anglais.

Le gouvernement de l'Angleterre a fait dans le temps les plus grands efforts pour entraver ce qu'on a appelé la grosse affaire des mariages espagnols.

Les raisons qui ont motivé son opposition à cette époque subsistent encore, suivant la théorie de nos *politiques*. On sait, en effet, ce que l'avenir contient d'inconnu. Il pourrait arriver, et la Providence en disposant ainsi, que l'Angleterre se trouvât un jour en présence de la réalisation du grand fait qu'elle a voulu empêcher à tout prix, c'est à dire en présence d'un d'Orléans sur le trône d'Espagne et d'un autre d'Orléans sur le trône de France.

Donc, il y a là pour l'influence britannique un échec possible, et surtout un danger qui, quelque éloigné, quelque hypothétique qu'il puisse être, doit être pris en considération par un gouvernement soucieux de ses intérêts comme l'a toujours été le Foreign-Office.

Vous comprenez, si l'exposé que je viens de vous faire est exact, et j'y crois, le but de la mission, que remplirait le prince Napoléon. Mais pour donner un corps à cette mission, il a fallu se mettre d'accord, à Londres et à Paris, sur le choix du prince dont on appuierait la candidature auprès des Espagnols.

Le duc d'Aoste serait proposé par le gouvernement français. Il ne s'agirait plus que de le faire agréer par le gouvernement britannique.

Je dis qu'il ne s'agirait plus que de rendre ce choix agréable à Londres, parce qu'il est très-positif que le roi Victor-Emmanuel a donné son assentiment à cette combinaison, et que, si les journaux officieux ont affirmé le contraire, c'est qu'on a cru nécessaire d'infirmer le fait jusqu'à nouvel ordre, afin de rendre plus facile la négociation.

Le Gaulois. — M. de Pène quitte le *Gaulois*. Il annonce sa résolution dans la lettre suivante qu'il vient d'adresser à M. E. Tarbé, directeur de ce journal:

Mon cher *ex-associé*,

Il y a quelques années, me trouvant par grand hasard, en vacances au fond du Midi, voici ce que je vis:

Deux braves curés de campagne, fort liés d'amitié, avaient un cheval chacun; l'idée leur vient, un beau jour, d'atteler leurs chevaux ensemble. Ils se procurent un véhicule, attachent tant bien que mal les bidets les moins appareillés du monde l'un à droite, l'autre à gauche du timon, et s'asseyent tous deux sur le siège, chacun tenant son fouet, chacun les rênes de sa bête; bref, deux cochers — et en soutane encore! — pour une seule voiture. C'est en cet équipage que je les rencontrai.

Leur difficile promenade s'acheva sans encombre; mais elle fut courte, et, tout en restant les meilleurs amis du monde, nos curés ne la recommencèrent ni le lendemain ni les jours suivants.

Leur histoire est un peu la nôtre, n'est ce pas, mon cher Tarbé, et voilà comment vous resterez seul à diriger le *Gaulois*, auquel je souhaite autant de prospérités que si je n'allais pas monter sur un autre siège.

Amitiés à vous et à nos collaborateurs.

H. de Pène.

$55.—Magnifiques machines à coudre de Grover & Baker, pour familles, avec les derniers perfectionnements, au prix de $55, au No 182, Canal.

Décédée, après une longue et douloureuse maladie, à l'âge de 23 ans, MARIE, fille de feu W. W. Thompson et de L. Evelina Rion. Les amis de la famille, ceux de ses oncles, J. U. Lavillebeuvre, le général Maurice Grivot, Edward Thompson, et de M. David McCoard, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, à 10 heures. Le convoi partira de la résidence de sa mère, au No 216 de la rue Joséphine, entre les rues Magasins et Constance.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré, Samedi prochain, 28 du courant, à sept heures du matin, à l'Eglise de l'Immaculée Conception, rue Baronne, pour le repos de l'âme de feue Lucie LOMBARDI. Les amis et connaissances des familles Lombardi et Togni sont priés d'y assister, sans autre invitation. 4

$100,000 DE BILLETS DE VILLE Seront achetés au plus haut prix du marché, AU BUREAU DE CHANGE De J. BRETTE, 6......RUE ST-CHARLES......6 Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie. Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 26 oct—2mPP

Avis. Mr JOHN STRENNA a l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général qu'il vient de transférer son établissement, si célèbre, "la Maison Dorée" du No 144 de la rue Canal, aux Nos 16 & 18 de la rue Bourbon, en face du magasin "La Ville de Paris". De magnifiques appartements pour les voyageurs, de splendides salons de société, une cuisine des plus soignées, une cave composée de vins et liqueurs des marques les plus connues et les plus célèbres, un service fait par les plus habiles employés de la ville, des prix abordables pour tout le monde, sont les garanties qu'offre M. John Strenna aux personnes qui voudront bien visiter son établissement et l'honorer de leur clientèle. L'établissement restera ouvert jusqu'après la fermeture des théâtres. 8 nov—1m.

Demande de Cuisinière. ON demande une BONNE CUISINIERE. S'adresser No 3?6 rue Bienville, entre Roman et Prieur. 25nov—6t

K. W. C 25 SPÉCIAL. 25 nov—1f

Loge Espérance No. 10. A∴ O∴ G∴ F∴ SEANCE REGULIERE DE CETTE LOGE, JEUDI, 26 courant, à 7 heures P. M., dans son local ordinaire; les officiers et membres sont priés d'être ponctuels. Par ordre du Vén. Grand, A. L. TISSOT. 25 nov—2f ELIACIN LEVY, Secrétaire.

Bureau du Surintendant Général du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord. Nouvelle-Orléans, 24 novembre 1868. LE fret est reçu au dépôt du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, au pied de la rue Calliope, tous les jours (les dimanches exceptés) jusqu'à 5 heures P. M. Le fret reçu après 3 heures P. M. est expédié le lendemain. T. S. WILLIAMS, Surintendant Général. 25 nov—6t

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle. MESSIEURS les sociétaires sont informés que l'élection des membres du Conseil d'administration de la Société aura lieu DIMANCHE prochain 29. Le bureau d'élection sera ouvert de midi à 4 heures. L'Assemblée générale trimestrielle aura lieu ensuite à 4 heures et demie et sera suivie du dépouillement des votes. Par ordre du Président. 24 nov—6t Le Secrétaire A. BARBIER.

Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans. Nouvelle-Orléans, 24 novembre 1868. CETTE banque sera fermée JEUDI PROCHAIN, 26 du courant, (jour d'actions de grâces). Les billets et les comptes échéant ce jour là devront être payés la veille. 24 nov—2 CH. JUMONVILLE, Caissier.

EN débarquement du navire "Marsala", de Gênes: 200 caisses Figues sèches de Naples, 50 caisses Saucissons de Bologne, 20 boîtes Cédrat, 5 barils Amandes sans coque, 5 barils Raisins de Corinthe, nouveau, 20 meules Fromage Parmesan, 5 caisses Champignons secs, 200 caisses Prunes de choix, en boîtes. A vendre par ANT. LANATA, 9 et 11, rue Jefferson. 25 nov—3t

EN débarquement du navire Cinque Sorelle, venant de Marseille: 100 barriques vin rouge, 200 caisses savon bleu vif, 40 boîtes bouchons primes et réguliers, 30 caisses fruits cristallisés, 200 caisses capres, olives et cornichons, 200 caisses vin muscat de Frontignan, 100 paniers huile d'olive Adolphe Puget, 21 et 11 onces. A vendre par ANT. LANATA 9 et 11 rue Jefferson. 25nov—3t

Avis aux Consignataires. Le brick italien CINQUE SORELLE, capitaine Salvadore Isasvilio, arrivant de Marseille, commencera immédiatement à décharger vis à vis la Maison Rouge, entre les deux Marchés, Deuxième District. Les consignataires voudront bien faire leur rapport à la Douane, acquitter le fret au bureau du consignataire, et s'occuper de la livraison des colis sur la Levée. Dans le cas où ils le négligeraient, les marchandises seront emmagasinées à leurs risques et frais. G. GRANUE, 119 Vieille Levée. 21 nov—3

Demande d'une Blanchisseuse. ON demande une bonne BLANCHISSEUSE pour servir dans le Troisième District. S'adresser à L. JARREAU No 61, rue Carondelet. 21 nov—6t

$25 de Récompense. A disparu de la maison encoignure Bourbon et Quartier, à 7 heures du matin, le 21 courant, une jeune chienne setter, toute blanche, excepté les quatre pattes et la poitrine blanche. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui la ramènera au No 145 de la rue de la Commune, au premier. 21 nov—3t

HOTELS — RESTAURANTS.

Café et Restaurant à vendre pour cause de maladie. UN CAFÉ et un RESTAURANT. S'adresser rue d'Orléans Nos 175 et 177 en face du Marché Tremé. 19nov—6t

RESTAURANT VICTOR. Les propriétaires de ce restaurant ont l'honneur d'informer le public que leur établissement restera ouvert JUSQU'A MINUIT pendant toute la durée de la saison théâtrale. On y trouvera, comme par le passé, une bonne cuisine une cave des mieux composées et un service irréprochable. 17 nov—12f

Pension des Européens. Rue Toulouse, No 11, près la Levée. PRIX DE LA PENSION, $4 PAR SEMAINE. Dîner à midi … 25 cts. Souper et lit … 25. Coucher … 25. 5nov—3m ERNEST HAISTRE.

L'HOTEL ST-CHARLES sera ouvert le MERCREDI 4 novembre 1868.

L'HOTEL ST-LOUIS sera ouvert le MARDI 1er décembre 1868. Maj. W. A. HURD, Directeur. 25 oct—2m O. E. HALL.

HOTEL DE NEW-YORK, 42, rue Dauphine. HENRY F. BREON, ayant longtemps habité la Nouvelle Orléans et fait de nombreuses traversées … [illegible]

CHAUSSURES CHAUSSURES. Mme. ROY, Encoignure Bourbon et Douane. A L'HONNEUR d'annoncer à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'elle vient d'arriver de Paris avec un grand assortiment de chaussures pour dames et pour enfants. … Assortiment complet de nouveautés de Paris … Cravates de dentelle noire et grise … 1er nov—6m

UNE NOUVELLE SENSATION. LE PUBLIC est informé que le soussigné s'est procuré et fait fonctionner une des célèbres machines patentées, de CAMP, à brosser les cheveux — Dans le salon de barbier d'Orléans, au No 149 de la rue de la Commune, entre les rues St Charles et Carondelet. Comme c'est la première qui ait été apportée à la Nouvelle Orléans, le public est invité à venir la faire fonctionner. …—1m Gustave HUBENER, propriétaire.

INSTITUTIONS

Institut St-Charles, DIRIGÉ PAR Mme CLARA LEFRANC. PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR LES JEUNES DEMOISELLES. 164 et 166 rue Bourbon. La réouverture des classes dans cette Institution a eu lieu le 1er septembre. Aux professeurs de musique, si favorablement connus, attachés à l'institution, la directrice vient d'adjoindre M. Eugène Prévost, à qui elle a confié le solfège, l'harmonie et le chant. Cet éminent professeur commencera ses cours le 1er octobre. Les jeunes personnes qui ne sont pas élèves de l'Institut seront admises à ces cours. Pour les conditions, et pour les prospectus s'adresser à la Directrice, ou par lettre boîte de la Résidence, lettre H. 3sept—1m

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES, Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON. No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital. On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 2 aout—1an

INSTITUTION DERON, INTERNAT ET EXTERNAT POUR LES JEUNES GENS. No. 283, Esplanade, encoignure Prieur. Cours Élémentaires et Supérieurs, en anglais et en français. Langues Etrangères, Dessin, peinture, musique, etc. Classes du soir (tenue des livres comprise) de 6 à 7 et de 7 à 8. La reprise régulière des études aura lieu le 1er septembre prochain. 16 août—6m

Collège Commercial de la Louisiane, RUE CARONDELET, No 34, Coin Gravier, Nouvelle-Orléans, (Ayant une charte de la Législature de la Louisiane.) LE Professeur A. D. Y. HENRIQUES, A. M., auteur du "Calculateur moderne de commerce," Président, R. B. MONTGOMERY, professeur de Calligraphie, Vice-Président. Ce Collège est ouvert et les jeunes gens y trouveront tous les avantages d'une éducation commerciale complète. L'écriture, la tenue des livres, les calculs de commerce, américain et étranger, … Les lois et les usages de commerce sont les principales études de cette Institution. Les leçons d'écriture d'ornement ne coûtent rien en sus … Pour les conditions et les détails, s'adresser au bureau du Collège. 14 août—6m

INSTITUTION CARNATZ, 267, au coin des rues Prytania et Première, PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES. L'ANNÉE scolaire de 1868-69 commencera le 1er septembre 1868. Cette institution est située dans un endroit salubre retiré et jouit des avantages d'un local spacieux entouré des frais ombrages d'un vaste jardin. L'enseignement y est confié à un corps de professeurs éminemment compétents et il embrasse les sciences, les langues et tous les arts d'agrément enseignés dans les meilleurs établissements d'éducation. Pour les conditions, voir les circulaires ou s'adresser à l'Institution. 12août 6m

INSTITUTION LOCQUET. PENSIONNAT et EXTERNAT de DEMOISELLES, Nos 212 et 214 rue St Charles, et 201 rue du Camp. Mlle M. A. BURR..........Principale. La vingt-cinquième année scolaire de cette Institution commencera MARDI, 1er septembre 1868. Les élèves trouveront dans cette école les moyens d'acquérir une connaissance approfondie du Français, de l'Anglais, de l'Espagnol, du Latin et de la Musique. Le département primaire annexé à l'école est confié aux professeurs expérimentés … Pour plus amples détails, on est prié de s'adresser à Mlle Burr, au local de l'Institution, où on pourra également se procurer la liste des professeurs et des élèves, ou par lettre à la Poste, Boîte fermée No 134. 16 aout—3m—3 par sem

Collège de Ch. Caron, Angle des rues Orléans et Remparts. PENSIONNAT ET EXTERNAT. Classes du jour pour garçons de 9 à 3 heures. Classes du soir pour les grandes personnes de 6 à 9 h. INSTRUCTION commerciale—Langues modernes. Connaissances utiles. Classes du jour … de $3 à 5 par mois. Classes du soir … de $5 … 10nov—1an

M. ALBERT FABRE, ex-surintendant des Ecoles Publiques du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, offre ses services au public comme professeur des Langues anciennes et modernes, et des Sciences Mathématiques et Physiques. Les personnes qui désireraient traiter avec M. Fabre sont priées de s'adresser au bureau de l'Abeille, 73, rue de Chartres. 19juillet—

AVIS. M. CARLO PATTI donne des leçons de violon et d'accompagnement. S'adresser au magasin de musique de BLACKMAR et GRUNEWALD. 8 nov—

MANTEAUX! MANTEAUX! J. LEVOIS. Manteaux de dames, EN DRAP, SOIE, VELOURS, des formes les plus récentes ET DE TOUS PRIX. MANTEAUX D'ENFANS, Reçus avariés, de $1 50 et au-dessus. J. LEVOIS, coin Canal et Bourbon. 22nov—3t

LION & PINSARD, 153 RUE DU CANAL, A COTÉ DE HOLMES, Viennent de recevoir le complément de leur assortiment d'articles d'hiver, pour messieurs, entre autres: Chemises, devants, cols et poignets TOILE, bonne qualité à $9 la douzaine. Chemises TOUT TOILE et toile et coton. NOTA—Ces chemises sont garanties Parisiennes. Gants Jouvin, noirs et paille, à $1 la paire. Gants Jouvin, pour bals, soirées et théâtre, à $1. Cravates, faux cols, écharpes, cols. Col-Cravate dit "Régatte". Gilets et caleçons en flanelle rouge et blanche. Chaussettes, gilets de peau et caleçons en coton, molleton, mérinos, &c, &c, &c. Cannes et Parapluies. Mouchoirs et Foulards. UN GRAND ASSORTIMENT D'ARTICLES DE FANTAISIE. Pipes en Ecume et fausse Ecume. Parfumerie française, garantie de Lubin, Violet, Pinaud, &c, &c, &c. chez LION & PINSARD, 153 rue du Canal, près de Holmes. 22 nov—

PROCHAINE MISE SOUS PRESSE. ALMANACH De la Renaissance Louisianaise Pour l'Année 1869. Calendrier, Petite Astronomie, Découvertes et Applications scientifiques, Renseignements généraux sur la ville et l'Etat, Revue politique, Agriculture, Beaux-Arts, Littérature, Théâtre, Revue fantaisiste, et comique ILLUSTRÉE DE CARICATURES. L'Almanach de la Renaissance sera tiré à un nombre considérable d'exemplaires qui seront répandus dans les campagnes de l'Etat, dans le Sud … LES ANNONCES SERONT INTERCALÉES DANS LE TEXTE. 22nov—2t

Orgues de Salons et d'Eglises, Pianos, Musique, &c., 80......RUE BARONNE......80. LE clergé, les organistes et les amateurs sont invités à venir examiner mes incomparables orgues d'églises et de salons … et égalent sous le rapport de la puissance et de la douceur les instruments de prix … J'ai l'agence, pour la vente en gros et en détail, des publications musicales à bon marché de Boosey & Co … Faites demander des catalogues et des échantillons. Accord, réparation et location de pianos. PHILIPPE WERLEIN, No 80 de la rue Baronne. 15nov—3m

Emigrants, Travailleurs et Artisans. BEAUCOUP d'émigrants arrivent d'Europe … [illegible] JAMES O. NOYES, Chef du Bureau d'Immigration. 22 nov—1m

Tonnellerie qui a remporté le prix AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS. LE soussigné appelle l'attention des marchands et des planteurs sur son grand stock de barils et demi-barils … B. J. BERKERY, Nos 31, 32 et 33 de la rue Front, entre Conti et Bienville. 22nov—

EN débarquement du navire "Cinque Sorelle," … caisses MACARONI, … do VERMICELLI, … do MACARONI, … do VERMICELLI. A vendre par F. AVET & CAMBON, … de la rue Vieille Levée. 22nov—6t

IMPORTATION DIRECTE D'EUROPE. VENANT d'être reçu par les steamers … et New-York, un choix des articles suivants: … A. LANDSBERG & Co, rue Royale, Entre les rues Bienville et Conti, N. O. 8nov—1m

Leçons de Langue et de Piano. UNE dame sachant le français, l'anglais et l'espagnol, et pouvant enseigner ces trois langues, ainsi que le piano, désire donner des leçons chez elle, No 249 rue Bourgogne, ou à domicile. Ses prix sont très modérés. 21 nov—

MAGASIN DE MUSIQUE DE BLACKMAR, 164......RUE DU CANAL......164, NOUVELLE-ORLEANS. Presque en face de Christ Church. Dépôt des PIANOS de Wm Knabe & Co, à Baltimore, PIANOS de Gravesteen, Fuller & Co., PIANOS Pleyel, Wolf & Co., PIANOS Erard, PIANOS Bord, ORGUES de Geo. A. Prince & Co. Le seul agent, aux Etats Unis, pour la vente des publications musicales de la "Correspondance Musicale" de La Haye, en Hollande. Il loue, accorde et répare les Pianos. 15 nov—3m

L. BRETON, 30, Rue de Chartres, encoignure Douane, A L'HONNEUR d'informer les dames qu'il vient de recevoir, par les derniers arrivages, un grand assortiment de NOUVEAUTÉS pour hiver, consistant principalement en SOIERIES, POPELINES et FANTAISIES pour robes, CONFECTIONS en satin, drap et velours, CHAPEAUX pour dames et enfants, FLEURS, PLUMES, COIFFURES, DENTELLES, LINGERIE, pour dames et enfants, OMBRELLES, EVENTAILS, GANTS JOUVIN, &c, &c. Tous ces articles seront vendus aux *Prix les plus modérés.* 7nov—1m

MACHINE A COUDRE DE GROVER & BAKER. La seule Machine adoptée pour toute espèce de couture de famille. Bureau et dépôt, pour les Etats du Sud, No 182 de la rue du Canal, Nlle-Orléans. 15 nov—3m

Aux Cent Mille Paletots! MICHEL LION, Nos. 197, 199 et 201 Rue Vieille-Levée, FACE AU MARCHÉ A VIANDE. Habillements, Chapeaux, Souliers, &c., pour hommes et enfants. LE soussigné a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'il vient de faire d'immenses et avantageux achats qui lui permettent de faire profiter ses clients d'avantages réels et incontestables. Son assortiment pour la saison d'hiver, est des plus complets … Venez donc vous assurer par vous mêmes. 1nov—1m MICHEL LION.

C. LAZARD, MAISON PONTALBA, Encoignure Vieille Levée et Ste Anne, No 196. Manufacturier et Marchand, en Gros et en Détail, D'HABILLEMENTS, CHAPEAUX et autres articles de TOILETTE et de FANTAISIE pour Hommes et Enfants. Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public et à ses amis qu'il vient de renouveler et d'augmenter son assortiment de VETEMENTS pour hommes et enfants, et il invite tous ceux qui ont besoin d'articles de ce genre à venir examiner son stock avant de se pourvoir ailleurs. Ils y trouveront un assortiment complet et toutes les modes du jour. Un coupeur habile est attaché à son établissement où les vêtements sur commande seront confectionnés avec soin et promptitude. 14nov—1m C. LAZARD.

Entrepôt de Tapis et de Toiles cirées. ELKIN & Co., 168......Rue du Canal......168, En face Christ Church. REÇOIVENT, en ce moment, de Nouveaux Genres de Tapis en VELOURS, BRUXELLES, TROIS PLIS et INGRAIN. Egalement: TOILES CIRÉES, STORES, RIDEAUX DENTELLES et DAMAS. Et un grand assortiment d'articles de TAPISSERIE, qu'ils vendront aux plus bas prix du marché, au comptant. 13sept au 31 déc PP

A la Main d'Or. Gants de Peau de Chevreau. 100 DOUZAINES véritables gants de peau Tyrolienne, de toutes grandeurs et de toutes couleurs, à $1.25, au magasin de THEO. DANZIGER, Seul agent pour la vente des véritables gants de peau Tyrolienne. Nos 163 rue du Canal et 29 rue Royale. 19 nov—

J. H. ILSLEY, (Ancien Juge de la Cour Suprême), AVOCAT ET CONSEILLER. BUREAU 127......Rue Gravier......127 NOUVELLE-ORLEANS. 22 nov—1m

LIQUIDATION DU MAGASIN de Papier peint ET D'ARTICLES DE PIETÉ, &c. 103 et 105 rue Bourbon, près de l'Opéra. VENTE à 20, 25 et 30 pour cent de RÉDUCTION. Savoir: Toute facture au-dessous de $50, 20 p. cent de réduction, et au-dessus de $50, 25 p. cent. 22nov—1m

Transfert de Domicile. LE Docteur DUPAQUIER a l'honneur d'annoncer à sa clientèle qu'il a transféré son domicile et son cabinet de consultations au No 121 de la rue Hôpital, entre Dauphine et Bourgogne. 18 nov—1m

MODISTES. ON demande plusieurs bonnes MODISTES et une première pour prendre la direction de l'atelier. S'adresser chez M. W. DAUPHIN, 138, rue du Canal. 20 nov—

Demande de Cuisinière. ON demande une bonne cuisinière. On préférerait une blanche. S'adresser au No 161 de la rue Bourbon, entre les rues Dumaine et Ste-Anne. 21 nov—8

On demande UN bon ECONOME entendant les travaux mécaniques d'une habitation sucrière, parlant l'anglais et s'il est possible le français. S'adresser avec de bonnes recommandations Boîte 1995 Post office. 22nov—6t

On demande à acheter UNE MACHINE A VAPEUR et MOULIN à SUCRE complet, un moulin à scie et une machine à dessécher, le tout de seconde main et en bonne condition. P. J. PAVY & Co., 61 rue Carondelet. 22nov—6t

A Vendre, LE CAFÉ situé à l'encoignure Toulouse et Bourbon, face à l'Opéra français, faisant de très bonnes affaires durant la saison théâtrale. S'adresser sur les lieux, ou à L. Cassou, 225 Vieille Levée. 25 oct—1m

Propriétés à louer.

A LOUER. Une maison située rue des Remparts, No 209, entre les rues Hôpital et Ursulines, ayant quatre chambres et une galerie vitrée, cuisine de quatre chambres, cave, gaz et waterworks. Possession immédiate. S'adresser à M. ELLIOT, No 60, Passage de la Bourse, près Bienville. 25 nov—3t

A LOUER. Le beau magasin No 11 de la rue Baronne. On le livrera le 1er janvier. Pour les détails, s'adresser, au premier, au DR. E. LAMB. 22 nov—1m

A LOUER. 1o—Une MAISON basse, avec jardin, encoignure Kerlerec et Derbigny, à proximité des chars de la rue Esplanade et de la rue Claiborne. Possession immédiate. 2o—Une MAISON basse, située à côté, rue Kerlerec. Possession immédiate. S'adresser chez M. Dufour, au coin des rues Esplanade et Derbigny. 4 nov—PP

A LOUER. UNE belle et agréable propriété avec jardin située rue St-Pierre, No 290, entre Claiborne et Derbigny. Prix modéré—Possession au 1er novembre prochain. S'adresser à L. BARNETT, No 21, rue du Camp. 18 oct—PP

Maison meublée ou non meublée. A LOUER. A LOUER—La jolie résidence de famille, vaste et confortable … offrant tous les avantages d'une résidence d'hiver et d'été … S'adresser sur les lieux.

A LOUER. Le premier et le second étage de la bâtisse No 21 rue du Camp. Pour les conditions, s'adresser au rez de chaussée. 21nov—7f

A LOUER. Une maison à étage, située rue Robertson, près l'encoignure Esplanade — La maison vient d'être entièrement réparée et contient deux salons, salle à manger et trois chambres à coucher.— La cuisine contient quatre chambres. La cour est carrelée, et il y a un grand terrain pouvant servir de jardin. S'adresser rue Carondelet, No 24, à A. Bonneval & Co. 17 nov—1m

Maison à louer. A louer immédiatement, une grande et belle maison, rue Royale 69, entre Conti et Bienville. S'adresser à côté, No 71. 6nov—1m

A LOUER. Une maison basse, de quatre appartements, située rue des Ursulines, No 146. Possession immédiate. 13 nov—

Maison de famille à louer. La jolie MAISON basse, No 92, rue Bourgogne, entre les rues St-Louis et Conti, ayant trois pièces de face et une galerie fermée, avec office sous l'escalier, mansarde ayant deux grandes chambres et deux cabinets, avec balcon de chaque côté. Toutes les pièces tapissées. Cheminées de bas en marbre. Cuisine haute contenant cinq chambres et une cave. Cette propriété est en parfait état. S'adresser Passage de la Bourse 27 et 29, ou rue Tremé N. 172. 16 nov—

A LOUER. La grande et belle maison No 113 de la rue Dauphine, nouvellement peinte. La maison, avec magasin au rez-de-chaussée, située à l'angle des rues Chartres et St Philippe, et occupée pendant plus de trente ans, par M. Cusachs, pharmacien. Possession immédiate. S'adresser à AVENDANO FRERES, No 156 de la rue Commune. 31 oct—1m

A LOUER. A LOUER, à partir du 1er novembre prochain, une MAISON dans le Deuxième District, dans l'Ilet compris entre les rues St Louis, Conti et Chartres, et faisant face au Passage de la Bourse, Nos 134 154 156. S'adresser à M. Casteing, encoignure St Bernard et Bons Enfants, à la grocerie, Troisième District. 25 oct—1m

CHARBON! CHARBON! CHARBON, CHARBON. BOYD, WILMOT & Co. 166 ...rue Poydras... 166. Plus de 200 000 barils de charbon de Pittsburg de la meilleure qualité, à vendre, en gros et en détail, à livrer sur la côte, au-dessus et au-dessous de la ville par barge ou chaland, au plus bas prix du marché. Les ordres de nos commettants de la ville seront l'objet d'une attention spéciale. 7nov—2m

CHARBON, CHARBON. SPENCER FIELD Jr., à l'angle des rues Camp et Girod a constamment du charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel, qu'il cède au plus bas prix du marché. 26oct—1m—12

CHARBON CHARBON. JOHN K. SMITH, MARCHAND DE CHARBON, Bureau, au coin des rues Carondelet et Gravier. Dépôt, au pied de la rue Calliope, Nlle Orléans. Il livrera du Charbon de Pittsburg à raison de … cents le baril. 25 oct—1m

CHARBON. CHARBON. C. TYLER, Marchand, en gros et en détail, de charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel. Bureau, No 15 de rue Carondelet, approvisionne, aux plus bas prix du marché, les familles, les habitations, les fonderies, les presses à coton, les steamers, les bateaux à vapeur, les hôtels, etc. 25 oct—2m

Charbon! Charbon! Charbon! JAS. M. PETERSON, Marchand de Charbon, No 164 de la rue Gravier, Dépôt, No 39 de la rue Dauphine. Les familles, les bateaux à vapeur, les presses à coton et les planteurs sont approvisionnés … par contrat, ou par chargements de bateaux, aux plus bas prix du marché. 25 oct—2m

FUSILS! FUSILS! REVOL, ARQUEBUSIER, 210......Rue de Chartres......210 (MEDAILLE D'OR 1868.) Répare et fait en général tout ce qui concerne l'arme à feu. A CONSTAMMENT en main des Fusils Français et Anglais, Pièces de rechange, Cheminées, Capsules Gevelot et autres marques, ainsi que d'autres articles de chasse et munitions, etc. 18 nov—3m

FUSILS! FUSILS! 199......RUE DE CHARTRES......199 MAISON PONTALBA. Les disciples de St Hubert seront heureux d'apprendre que notre populaire armurier, J. SAGET, vient de recevoir un grand assortiment de FUSILS de chasse "DAMAS BERNARD," … et autres qualités, qu'il vendra au prix coûtant. On trouvera aussi chez M. Saget tout ce qui compose la fourniture des armes à feu … qu'il garantit pour un an. 14 nov—3m

J. F. DITTRICH, 82......RUE DE CHARTRES......82 MANUFACTURIER et MARCHAND en gros et en détail de FUSILS, CARABINES, PISTOLETS, et tout article de chasse et de munition. Il vient de recevoir un stock … et vendra à des prix correspondant à la dureté des temps. Réparations faites avec célérité, promptitude et garantie. 29 oct—1m

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky POUR LE 24 NOVEMBRE—CLASSE … Plan de Police.

77	34	1	72	10	14	71	3	45	33	78	28	37	64	—

Le soussigné donne les renseignements … C. T. HOWARD, Marchand de billets de loterie, Au coin des rues St-Charles et Union. AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries. —La loterie du Kentucky et celle de la Havane ne sont jamais mentionnées dans les journaux de prétendues primes payées, ni de lots insignifiants, ni des noms des personnes qui gagnent. 24 juin—1m

Loterie de l'Etat de la Georgie, Au profit de l'Asile des orphelins de maçons. PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 24 NOVEMBRE. No 612.

44	15	25	43	3	4	18	30	67	74	62	66	—	—	—

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les listes ainsi que les tirages officiels … se trouvent au "General Office," No 15 Commercial Place, où l'on peut les voir. Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants. DAVE C. JOHNSTON, Agent. 12 mai—1m

Confection! Confection! L. ETERNOD. Coin Bourbon et Ursulines et coin Bourbon et Conti, A l'honneur d'offrir à sa clientèle et au public en général 300 CONFECTIONS soie, haute nouveauté, qu'il vendra à grand sacrifice, ainsi qu'un grand assortiment de marchandises sèches et de fantaisie et de lingerie. 25 oct—1m DMer

AVIS. A vendre ou à louer, pour cause de départ, les FOURNITURES de premier choix, meublant une maison située rue du Canal. Aussi le bail de ladite maison. S'adresser, pour les renseignements, chez A. DEBRUILLE, marchand de meubles, 34, rue Bourbon. 17 nov—12f

Sirop pectoral balsamique DE DUCONGÉ. Son efficacité est admise depuis longtemps dans toutes les affections de la poitrine et des poumons, telles que: Rhumes, Toux invétérées, Asthme, Bronchite, Inflammation de la gorge, Crachement de sang, Coqueluche, et même dans la Consomption. Le goût en est agréable, et son usage n'exige aucun régime particulier. Préparé et à vendre au laboratoire du propriétaire, F. P. DUCONGÉ, No 30 rue de Chartres. Et aussi, par Louis Castel, E. Montaner, Wheelock, Finley & Co., E. J. Hart & Co., Mansell & Begel, &c. 1er nov—… dim. 3 me.

Vin Rouge. 80 barriques VIN ROUGE: Clairac, 20 do do St Macaire, 20 do do Quinsac, 20 do do Bourg Macau, 20 do do B. Redon, 15 do do Doyrie Margaux. A vendre par A. ROCHEREAU & CO., 16 et 18, rue St Louis. 20 nov—3t

Vin Blanc. 15 barriques VIN BLANC Graves, 20 barils do … A vendre par A. ROCHEREAU & CO., 16 et 18, rue St Louis. 20 nov—3t

C. H. GARTRELL. Encanteur et Marchand Commissionnaire. 106......RUE GRAVIER......106. Entre Camp et Magasins. Il donnera toute son attention aux ventes du dehors. Avances libérales sur consignations. 3nov—1m

M. le Dr. E. de Nux, De la Faculté de Paris, Homoeopathiste, venant de s'établir à la Nouvelle-Orléans, offre ses services au public. Domicile et cabinet de consultations, rue Royale, No 279, entre Ursulines et Hôpital. Heures de consultations de 8 à 9 heures du matin, et de 2 à 4 heures du soir. Consultations gratuites pour les pauvres. 15 nov—1m

P. MALLARD, MEUBLES ET DECORS. Importateur d'articles de Tapisserie, Rideaux, Pendules et Statuettes en bronze, pour ornement, Porcelaine de table et d'ornement, Articles en albâtre, etc. Nos. 35 et 37 de la rue Royale, coin Bienville. La réputation que cette maison s'est acquise depuis si longtemps par le goût exquis de ses dessins et la solidité de son travail, est aussi étendue que bien méritée. M. MALLARD, reconnaissant de l'appui libéral qu'il a reçu de sa nombreuse clientèle, a l'honneur d'annoncer qu'il ne négligera rien pour conserver sa supériorité dans son genre de commerce sous le rapport de l'élégance et de la qualité des articles qu'il fabrique et importe, les dernières nouveautés en Meubles et Tapisseries. Ses vastes entrepôts reçoivent constamment, de sa manufacture, des meubles de salon, chambre à coucher, salle à manger, de bibliothèque et de vestibule, en bois de toute espèce et des derniers genres. Il reçoit de Paris, par chaque steamer, des rideaux, des draperies, des tapis, de la porcelaine de table et d'ornement, des statuettes en bronze, un assortiment général et varié d'objets d'art et de fantaisie. Il offre le tout à des prix avantageux et à des conditions libérales. Les commandes sur dessins seront exécutées avec soin et promptitude. 4 nov—1m—PP

WILLIAM CREEVY, Armateur et Négociant Commissionnaire. RUE CARONDELET, No 32. 4 nov—3m

A. BROUSSEAU & Co., 17......Rue de Chartres......17 IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES Chine et coco, COUVERTURES de tables et de pianos, STORES, DESSOUS DE TABLES, DEVANTS DE CHEMINÉES, NATTES, TOILES CIRÉES pour voitures et tables, TOILES CIRÉES dites enamelled. ETOFFES A RIDEAUX, dentelle, reps, damas, CORNICHES, BANDES, FLECHES, GUIMPES et GLANDS, CRIN, PELUCHE, MOQUETTE, etc. 27 sept—1an—PP

La Compagnie du chemin de fer Pontchartrain EST prête à recevoir et livrer le fret. Jusqu'à nouvel ordre, les convois partiront du nouveau dépôt à 6, 8, 10 heures du matin, à midi, 2, 4 et 6 heures du soir. Ils quitteront le Lac toutes les heures, alternativement, à partir de 5 heures du matin. GEORGE PANDELY, Surintendant. 6oct—P.P

Bureau de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain. Nlle-Orléans, 17 novembre 1868. LE 27 octobre dernier, à une réunion des actionnaires de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain, à la banque de MM. … Lepeyre & Brother, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: "Il est résolu, par les actionnaires de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain que le Président et les Directeurs sont, par les présentes autorisés à accepter les privilèges accordés par la loi de la Législature de l'Etat de la Louisiane, laquelle a été intitulée: 'Acte pour augmenter le capital et étendre les pouvoirs de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain,'" et a été approuvée le 6 octobre 1868. Wm J. CARTER, Secrétaire. 17nov—

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud. Nouvelle-Orléans, 21 novembre 1868. AVIS est donné que conformément à l'article QUATRE de la Charte de la Compagnie une élection de douze Directeurs pour l'année à partir du premier lundi de février prochain, aura lieu, au bureau de la Compagnie, No 61 de la rue du Camp, le LUNDI, 7 décembre prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. THOS. ANDERSON, Secrétaire. 21 nov—

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE. HENRY MANCELL, 75......RUE DU CAMP......75. PORTRAITS de toutes dimensions, sur papier, toile, ivoire, porcelaine. Epreuves instantanées. Reproduction de manuscrits, de tableaux, de plans, dessins, … Photo-lithographie, Photo-Miniature. Photographie appliquée à l'industrie. 75......RUE DU CAMP......75 1er nov—1an

DENTISTES.

CONSERVEZ VOS DENTS. J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN DENTISTE, 186......RUE DU CANAL......186, entre Bourgogne et Remparts, continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Consultations en français, en espagnol et en anglais. 10 mai—PP

Dr. C. BLANCKE, 416 & 418....Rue St-Charles....416 & 418. Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire. ALUMINIUM! ALUMINIUM! La découverte la plus récente du siècle. GRAND SUCCÈS! LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les râteliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les râteliers montés sur or et sur argent. Ils sont bien plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides. 26 mars—1an

Avis de Dentiste. LE Dr. GODFREY dentiste s'est transporté au No 179 de la rue du Canal, deuxième porte après Christ Church. Il sera heureux de recevoir ses amis et clients aux heures ordinaires.

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE. Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine. Même maison après la rue du Canal, près de Lopez. Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote. 24 mars—PP le M